RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

ARRÊTÉ DEP-2025-561 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 TECHNICIEN ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-31 à D. 222-33 et D. 337-158 du Code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien énergies renouvelables pour la session 2025 dans les Académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :
Monsieur Reda FARAH, inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :
Monsieur Alvaro VAZ, professionnel

Enseignants :

Monsieur Rachid CHAOUCHI	Monsieur Mohammed REZGUI
Monsieur M'hand DEHGANE	Monsieur Pierre VASSEN
Monsieur Hervé RACINE	Monsieur Lézin ZEVOUNOU

Professionnels :

Monsieur Mustapha BENCHIKH	Madame Sophie MARTINS
Monsieur Valentin BONNEAU	Monsieur Joël MIRAS
Monsieur Patrick JOSLIN	Monsieur Arshad RUTTEE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

SIEC – maison des examens
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX
Tél : 01 49 12 23 00
siec.education.fr

IMPRIM'VERT®